

# RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION ET BLOCS DE COMPÉTENCES

L'arrêté du 7 mai 2015 relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autre que la conduite de train pris en application des articles 6 et 26 du décret n°2006-1279 du 19 octobre 2006 modifié relatif à la sécurité des circulations ferroviaire et à l'interopérabilité du système ferroviaire. Cet arrêté exige une vérification des connaissances dans un premier temps puis une mise en œuvre de celles-ci dans un second temps. (Chapitre art.6)

## BLOC 1

### PRÉPARATION OPERATIONNELLE SUR L'EXPLOITATION FERROVIAIRE ET INTERAGIR AVEC L'ENVIRONNEMENT

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
BLOC 1	ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION <i><u>L'évaluation du Bloc 1 dure environ 1 heure.</u></i>	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 1 PRÉPARATION OPERATIONNELLE À LA PRISE DE POSTE ET INTERACTION AVEC L'ENVIRONNEMENT DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE	<b>1.1. Accès au poste de travail en respectant et appliquant les règles de prévention du personnel</b>	1.1.1. Identifier, appliquer et faire respecter par les opérateurs circulation et les tiers, les règles liées à la prévention des risques ferroviaires et les règles liées à la sécurité du personnel pour se déplacer dans les emprises du site : respect des procédures, lecture de schéma des pistes et itinéraires et capacité à se repérer dans l'espace, identifier des dangers et risques selon le site (ex : présence ou non de caténaires, vitesse de circulations des trains, luminosité et conditions de visibilité, ...)	<b><u>Mise en situation :</u></b> 1. Questionnement oral individuel sur les connaissances relatives au déplacement dans les emprises ferroviaires (y compris les risques)  2. Mise en pratique : simulation d'accès à un poste dans le respect des règles relatives au déplacement dans les emprises.	Bonnes connaissances théoriques des règles de déplacement, capacité à appliquer ces mêmes règles. Rigueur dans l'application : suivre la chronologie des étapes, bonne appréciation du risque.
	<b>1.2. Diagnostic de la production à réaliser sur son périmètre de responsabilité</b>	1.2.1. Identifier les personnels ferroviaires présents de l'équipe, en conformité avec les prescriptions en vigueur (absence de situation à risque, EPI, Tenue, ...), 1.2.2. Identifier et analyser la situation	<b><u>Mise en situation reconstituée :</u></b>  Évaluation individuelle : Simulation du diagnostic de la production lors de la prise	Lecture exhaustive et approfondie des documents de travail (carnet de dépêches, ...), écoute active et questionnement formulé auprès de son remplaçant. Qualité de l'analyse (identification

		<p>lors de sa prise de service en passation ou en reprise de service en situation normale ou perturbée (conformité du plan de transport, travaux en cours, carnet de dépêches, incidents en cours, vérification des habilitations de sécurité nécessaires)</p> <p>1.2.3. Identifier, mesurer et hiérarchiser les conséquences sur la production afin de prendre les mesures palliatives, et en fin de service, transmettre selon les mêmes formes les informations utiles à son remplaçant (délégation de responsabilité).</p>	de poste	équipe, matériel, production en cours) et de la synthèse de la situation.
	<p><b>1.3. Organisation et mesures palliatives si nécessaire concernant l'effectif mis à disposition, pour assurer la production prévue</b></p>	<p>1.3.1. Prendre les mesures utiles pour assurer le service au client et garantir la production :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>organiser le travail en situation normale et perturbée</i></li> <li>• <i>Appeler ou faire appeler la réserve,</i></li> <li>• <i>Prendre les mesures relatives au temps de travail, aux dérogations et amplitudes.</i></li> </ul> <p>1.3.2. Informer les services concernés des mesures prises impactant les plannings.</p>	<p><b><u>Mise en situation :</u></b></p> <p>1. Questionnement oral individuel sur les connaissances relatives des règles d'utilisation du personnel ferroviaire.</p> <p>2. Mise en pratique : réorganisation de l'équipe en situation perturbée</p>	<p>Gestion des priorités, répartition pertinente des tâches en situation normale, bonnes connaissances des règles d'utilisation du personnel ferroviaire. Propositions pertinentes de réorganisation. Bonne communication orale et écrite y compris dans les formes appropriées.</p>
	<p><b>1.4. Adaptation de la production en lien avec l'environnement (centres opérationnels et autres entreprises) ou autorités extérieures si nécessaire (Gendarmerie, pompiers, police ferroviaire...)</b></p>	<p>1.4.1. Adapter le plan de transport en collaboration avec les postes de commandement (Service chargé de la gestion du trafic et de la circulation ou autres centres opérationnels), proposer les priorités des circulations en coordination avec le poste de commandement, et les entreprises ferroviaires du site (gare, plateforme, ...)</p>	<p><b><u>Mise en situation :</u></b></p> <p>Cas pratique d'une prise de poste avec une situation perturbée et la nécessité d'adapter la production.</p>	<p>Bonne identification des liens entre les informations reçues, l'analyse effectuée et les priorités d'adaptation de la production à mettre en œuvre.</p> <p>Bonne communication orale et écrite y compris dans les formes</p>

dans son périmètre de compétence et de responsabilité

1.4.2. En cas d'incidents en cours (Ex : incendie, accident de personne, colis suspect), informer et/ou appliquer les consignes des autorités extérieures (ex : Gendarmerie, pompiers, police ferroviaire)

1.4.3. Répartir les activités de chacun des membres de l'équipe opérationnelle et transmettre les consignes de travail.

1.4.4. Analyser et préparer les opérations à mettre en œuvre dans la journée de service pour la bonne exécution du plan de transport.

appropriées et en fonction du destinataire de l'information, Reformulation pertinente, adaptée à la compréhension attendue des interlocuteurs.

Rigueur dans le suivi de toutes les actions menées simultanément

BLOC 2  
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DE LA CIRCULATION FERROVIAIRE DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
BLOC 2	ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION <i>L'évaluation du Bloc 2 dure environ 1 heure.</i>	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 2 ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DE LA CIRCULATION FERROVIAIRE DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE	<b>2.1. Gestion de la circulation des trains et d'espacement des trains de son secteur circulation y compris ligne à grande vitesse</b>	<p>2.1.1. Superviser et utiliser des installations de sécurité dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action en respectant les conditions prévues dans les consignes et instructions opérationnelles en situation normale par l'équipe d'opérateurs de circulation ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Manœuvrer les aiguillages d'itinéraire dans les différents types de postes d'aiguillage mécanique, électromécanique, tout-relais et informatique)</i></li> <li>• <i>Fermer (faire fermer) les signaux dans les conditions réglementaires</i></li> </ul> <p>2.1.2. Mettre en place ou faire mettre en place les dispositifs restreignant ou interdisant la manœuvre des installations de sécurité et autres installations de gestion des circulations dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action.</p> <p>2.1.3. Assurer ou faire assurer le suivi des circulations et rendre compte dans</p>	<p><b><i>Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation :</i></b> Gestion des circulations avec les documents d'utilisation du poste, les documents métiers mis à disposition du candidat, ainsi que les outils de gestion opérationnelle des circulations.</p>	<p>Parfaite maîtrise de l'utilisation des installations du poste d'aiguillage et des différents des outils de la gestion opérationnelle des circulations (Oléron, GOV, Dinamic, ...) dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action en respectant</p> <p>Analyse pertinente du moment et de l'itinéraire à emprunter des circulations non programmées et hypothèses proposées en vue de garantir le service promis au client.</p> <p>Rigueur dans la mise en œuvre du programme de circulation et de sa chronologie. Réalisation et qualité de la traçabilité dans les formes appropriées.</p> <p>Capacité à faire appliquer les directives en s'assurant de leur bonne compréhension par l'équipe sans empiéter sur le champ de</p>

		<p>les formes appropriées. dans un contexte de circulation dense ou une zone d'actions étendue</p> <p>2.1.4. Respecter ou faire respecter le programme normal de circulation des trains et convois du gestionnaire d'infrastructure (GI) dans un contexte de circulation dense ou une zone d'actions étendue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Ouverture des signaux à l'heure prévue</i></li> </ul> <p>2.1.5. Coordonner les mouvements sur un secteur géographique donné en tenant compte de l'ordre normal des circulations et des travaux (manœuvres, mise en mouvement et réception des trains en double voie et voie unique en vue de la régularité et de la ponctualité des trains dans un contexte de circulation dense ou une zone d'actions étendue : <i>Faire assurer le cantonnement manuel des trains lorsque la ligne l'exige.</i></p>		<p>responsabilité d'un opérateur (bonne application de son propre champ de compétences).</p> <p>Posture de conseils et d'explications pour accompagner de nouveaux agents sur le poste.</p>
	<p><b>2.2. Rétablissement de la circulation des trains prévus au plan de transport</b></p>	<p>2.2.1. Identifier un dérangement des installations de sécurité prendre ou faire prendre les mesures de sécurité et appliquer/ faire appliquer les procédures correspondantes dans tous les types de poste notamment ceux à technologie informatique avec télécommande d'installations éloignées.</p> <p>2.2.2. Traiter ou faire traiter les dérangements des installations de</p>	<p><b>Mise en situation d'un dérangement généré sur un simulateur de poste de circulation :</b>          Traitement du dérangement avec utilisation des documents métiers circulation, de la consigne d'utilisation du poste mis à disposition du candidat dans le contexte d'un un</p>	<p>Analyse appropriée de la situation de dérangement.          Détermination pertinente du dérangement de l'installation de sécurité dans un temps limité.          Réactivité sur les mesures à prendre dans le traitement du dérangement.</p> <p>Parfaite maîtrise de l'utilisation de la consigne rose (document</p>

		<p>sécurité, des installations de sécurité simples et des autres installations de gestion des circulations (outils de la GOC à sa disposition).</p> <p>2.2.3. Prendre ou faire prendre les mesures utiles afin de rétablir le plan de transport en cas de situations dégradées tout en garantissant la sécurité des circulations et des personnes, la régularité et la ponctualité des trains : suivi de la succession des trains en accord avec le COGC, en relation avec les EF (conformité par rapport à l'offre commerciale) dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action.</p>	plan de transport.	<p>d'utilisation du poste d'aiguillage) et des documents métiers.</p> <p>Détermination en parallèle les mesures à prendre pour assurer la circulation des trains sur d'autres itinéraires éventuellement.</p> <p>Fermeté dans la prise de décision et clarté dans les directives.</p> <p>Asseoir une posture de leader.</p> <p>Assurer avec les précisions utiles la traçabilité des mesures prises.</p>
	<b>2.3. Régulation des trains</b>	<p>2.3.1. Assurer la régulation des trains sur lignes classiques et à grande vitesse, conformément au plan de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Anticiper, superviser le bon déroulement des circulations à partir du graphique espace-temps des sillons de toutes les entreprises ferroviaires</i></li> <li>• <i>Utiliser les outils de supervision du trafic</i></li> <li>• <i>Utiliser la Radio Sol Train ou GSMR et communiquer avec les conducteurs sur RFN ou ports</i></li> </ul> <p>2.3.2. Communiquer avec les opérateurs de circulation ferroviaire afin de leur</p>	<p><b>Mise en situation sur les outils de régulation.</b></p> <p>Gestion des circulations avec les outils de régulation à disposition dans le cadre d'un scénario de circulation reconstitué</p>	<p>Parfaite maîtrise des outils de supervision du trafic (galite, ...) pour assurer une analyse pertinente de la situation.</p> <p>Parfaite maîtrise des outils de communication auprès des mobiles (trains) notamment la radio sol train ou GSMR.</p> <p>Rigueur dans l'application du plan de transport afin de respecter l'offre client.</p> <p>Capacité à faire appliquer les</p>

		transmettre les directives et ordres de circulation et s'assurer de leur compréhension	Identification des interlocuteurs concernés	directives auprès des postes de circulation : fermeté des décisions, communication claire et précise.
--	--	--	---	---

## BLOC 3

### DIRECTION OPERATIONNELLE DE LA SECURITE DES CIRCULATIONS DANS LES POSTES DE GRANDE IMPORTANCE & SURETE RESEAU

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
BLOC 3	ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION <i>L'évaluation du Bloc 3 dure environ 1h.</i>	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE LA SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS DANS LES POSTES DE GRANDE IMPORTANCE</b></p> <p><i>(haute technicité, étendue et complexité de l'exploitation, densité des circulations, vitesse des circulations)</i></p>	<p><b>3.1. Manœuvrer ou faire manœuvrer les signaux et les autres installations de gestion des circulations dans des postes de grande importance</b></p>	<p>3.1.1. Assurer ou faire assurer le traitement des demandes des travaux, prendre les protections ou les faire prendre et accorder les travaux dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des travaux sur les voies</li> <li>• Protection des travaux sur les IS</li> <li>• Protection des travaux sur caténaires</li> </ul> <p>3.1.2. Appliquer ou faire appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident ou de situation présentant un risque grave ou imminent dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action</p> <p>3.1.3. Appliquer ou faire appliquer les mesures de sécurité afin de rétablir la situation normale dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action</p> <p>3.1.4. Prendre ou faire prendre les mesures de sécurité concernant l'acheminement de transports ferroviaires particuliers (notamment</p>	<p><b>Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation :</b> Cas pratique reconstitué d'une demande de travaux Actions à mettre en œuvre pour la vérification de l'application des procédures</p> <p><b>Questionnement individuel sur l'application des procédures sécurité</b> dans le cadre d'un scénario reconstitué notamment pour les situations hors travaux. Mise en œuvre des mesures de sécurité immédiates. Vérification de l'application des procédures.</p>	<p>Analyse pertinente de la demande et ses conséquences sur le plan de transport. Justesse des connaissances dans l'application des procédures travaux (traitement de la demande, protection, accord, mesures liées à la circulation des trains travaux, etc...) Parfaite maîtrise des documents métiers. Rigueur dans l'application des procédures et dans la tenue des documents de sécurité dans un laps de temps réduit. Performance dans la mise en œuvre avec réalisation d'un autocontrôle avant de donner l'accord (dans un laps de temps fixé préalablement). Fermeté dans les directives à faire appliquer en s'assurant de leur bonne compréhension par l'équipe</p>



		<p>transports exceptionnels, marchandises dangereuses, ...) dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action</p> <p>3.1.5. Prendre ou faire prendre les mesures pour les circulations n'assurant pas le fonctionnement normal des circuits de voie dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action</p> <p>3.1.6. Prendre ou faire prendre les mesures spécifiques en cas de mise en place inopinée de signalisation dans un environnement complexe en raison de la densité de trafic ou l'étendue de la zone d'action</p> <p>3.1.7. S'assurer de la présence des agrès de sécurité dans le poste d'aiguillage (jalons d'arrêts, dispositif d'attention, signal d'arrêt à main, pétard, torche à flamme rouge, boulon de calage, etc.)</p>		<p>Rigueur dans le respect des règles de fonctionnement du poste et de la présence du matériel nécessaire au bon fonctionnement.</p>
	<p><b>3.2. Application et contrôle des règles de la sécurité du personnel</b></p>	<p>3.2.1. Appliquer et faire appliquer les règles et les procédures de sécurité du personnel (pour lui-même, le personnel et les tiers ...)</p> <p>3.2.2. Superviser la protection des travaux relatifs à l'entretien et la maintenance des appareils de voie et à la vérification des détonateurs.</p>	<p><b>Questionnement oral individuel</b> sur les règles à observer lors de déplacement dans les emprises ferroviaires et sur la protection des travaux relatifs à l'entretien et la maintenance des appareils de voie et des détonateurs</p>	<p>Parfaite maîtrise des règles de déplacement, Capacité à appliquer et faire appliquer ces règles. Rigueur dans l'application des règles relatives à l'entretien des appareils de voie et à la vérification des détonateurs.</p>

	<b>3.3. Direction opérationnelle de la sécurité des personnes (client, personne introduite dans les emprises) sur son périmètre d'intervention</b>	3.3.1. Maîtriser les règles et procédures de sécurité pour assurer la protection des personnes introduites dans les emprises ferroviaires sans autorisation (procédure d'arrêt des trains, protection d'un passage à niveau, appel aux autorités)	<b>Questionnement oral individuel</b> Application des règles relatives à la protection des personnes introduites dans les emprises sans autorisation.	Justesse des connaissances relatives aux règles et procédures de sécurité pour assurer la protection des personnes. Parfaite maîtrise des documents métiers relatifs à ce type de situation. Rigueur dans l'application des procédures correspondantes. Réactivité à prendre les mesures appropriées. Bonne compréhension de la situation et des risques potentiels.
	<b>3.4. Direction opérationnelle de la sureté sur son périmètre d'action</b>	3.4.1. Recueillir les informations relatives à la sureté des installations et prendre les mesures palliatives immédiates relevant de sa compétence. 3.4.2. Aviser les services internes et autorités extérieures lors d'agressions vis-à-vis des clients, vols de métaux, dégradation de matériel, tentative d'intrusion et fraude.	<b>Questionnement oral individuel</b> Déterminer la situation et prendre les mesures adaptées	Justesse de l'analyse de la situation pour adapter les mesures correspondantes. Questionnement adapté et fourni pour avoir un maximum de renseignements. Réactivité dans les mesures à prendre Aviser avec rapidité et justesse les autorités concernées.

## BLOC 4 MANAGEMENT OPERATIONNEL D'UNE EQUIPE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
BLOC 4	ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION <i>L'évaluation du Bloc 4 dure environ 15mn.</i>	CRITERES D'ÉVALUATION
<p>BLOC 4</p> <p>MANAGEMENT OPERATIONNEL D'UNE EQUIPE</p>	<p><b>4.1 Management opérationnel d'une équipe d'opérateurs circulation ferroviaire ou d'opérateurs mobilités</b></p>	<p>4.1.1. Animer l'équipe d'opérateurs circulation ferroviaire / ou d'opérateurs mobilités, dans un poste d'aiguillage de grande importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Briefer l'équipe lors de prise de service (volume des circulation, priorité de circulation, nouvelle procédure, intempérie, etc. ) ;</i></li> <li>• <i>Identifier, anticiper la bonne compréhension des consignes, les difficultés rencontrées par l'équipe (application d'une procédure, orientation en aléas de travail, adaptation insuffisante aux outils,...) ;</i></li> <li>• <i>Répartir la charge de travail et mettre en œuvre les modifications demandées par le service chargé de la gestion du trafic et de la circulation (SGTC) ;</i></li> <li>• <i>S'assurer de la bonne transmission des informations échangées entre le service Circulation et l'EF, pour les annonces commerciales et au service chargé de la gestion du trafic et de la circulation</i></li> </ul> <p>4.1.2. Superviser le travail de l'équipe en temps réel (respect des normes, des procédures, des informations, des</p>	<p><b>Mise en situation</b> dans le cadre de scénarios prise de service avec travaux en cours, incidents en cours, etc...</p> <p>Vérification de la compréhension des opérateurs sur les situations à traiter</p> <p>Questionnement pour vérifier la bonne compréhension</p>	<p>Parfaite identification des opérateurs en difficulté dans l'application d'une procédure avec avis au dirigeant d'équipe</p> <p>Maîtrise de la reformulation ou du questionnement auprès des opérateurs pour vérifier la bonne compréhension des mesures à prendre.</p> <p>Justesse de la répartition des tâches entre les secteurs.</p> <p>Bonne réactivité dans la transmission des informations aux Entreprises ferroviaires</p> <p>Sur la base d'outils dédiés ou</p>

		<p>ordres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Veiller en temps réel à la bonne application par les agents des normes et des procédures de service et/ou habilitations délivrées ;</i></li> <li>• <i>Prendre les mesures conservatoires en vue du maintien du ou des agents dans le poste le cas échéant ;</i></li> <li>• <i>Procéder à l'analyse des écarts avec les agents et signaler les écarts le nécessitant au Dirigeant pour bouclage.</i></li> </ul> <p>4.1.3. Organiser et piloter son équipe en vue d'assurer la production en situation perturbée.</p> <p>4.1.4. Participer au fonctionnement de la cellule de crise, et mettre en œuvre les décisions concernant son périmètre d'activité.</p>	<p><b>Mise en situation dans le cadre de la</b> gestion d'un incident, situation perturbée avec trains en retard, ....</p> <p>Vérification des gestes métiers et des réflexes sécurité correspondants notamment auto contrôle par les opérateurs.</p> <p><b>Mise en situation</b> dans le cadre d'un scénario faisant intervenir plusieurs opérateurs Positionnement en tant que responsable opérationnel</p> <p><b>Questionnement oral individuel</b> sur le fonctionnement d'une cellule de crise</p>	<p>d'éléments objectifs, détermination avec justesse des forces et faiblesses de chaque opérateur.</p> <p>sur la base d'un référentiel métier, identification précise des besoins de formation à faire remonter aux dirigeants d'équipe.</p> <p>Posture de leader pour assurer une bonne coordination de l'ensemble des opérateurs</p> <p>Justesse des connaissances du fonctionnement d'une cellule de crise Rigueur et bonne application des décisions prises.</p>
--	--	---	---	--

BLOC 5  
COORDINATION ET COMMUNICATION DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
BLOC 5	ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION <i>L'évaluation du Bloc 5 dure environ 15mn.</i>	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC 5  COORDINATION ET COMMUNICATION DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE	<b>5.1. Coordination avec les métiers et les partenaires de la chaîne de service</b>	<p>5.1.1 Superviser la communication entre les différents services de la gare, de la circulation et du SGTC pour assurer le service à la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Transmettre dans les délais impartis des informations fiables et nécessaires selon les procédures dédiées, aux acteurs intéressés</i></li> <li>• <i>Relayer les interactions nécessaires à la coordination de l'équipe</i></li> </ul> <p>5.1.2 Annoncer toutes les situations perturbées (réductions de capacité de circulation, pannes, ...) à toutes les EF et coordonner les mesures prises pour le rétablissement du plan de transport en cas de situations perturbées pour tous les acteurs concernés (gares, EF, poste circulation, maintenance, agent de conduite)</p> <p>5.1.3 Requérir l'intervention des services de maintenance, des autorités extérieures (gendarmerie, pompiers,</p>	<p><b>Questionnement oral individuel</b> dans le cadre d'une mise en situation normale et perturbée.</p> <p>Vérification des services alertés, des EF et autorités contactées.</p> <p>Pertinence des alertes et des informations données</p>	<p>Rapidité (en fonction du degré d'urgence) dans la transmission de l'information aux services concernés</p> <p>Fiabilité et sélection des informations transmises dans le langage approprié et en fonction de l'interlocuteur</p> <p>Capacité à maîtriser et à organiser l'information donnée dans le poste de grande importance notamment par les opérateurs eux-mêmes.</p> <p>Parfaite maîtrise du traitement d'une situation perturbée en informant en parallèle les différents acteurs (EF, gares, agent de conduite, maintenance....</p> <p>Justesse du choix des autorités alertées par rapport à un secteur donné.</p>

		OPJ, etc.) éventuellement par l'intermédiaire du SGTC		Parfaite maîtrise des documents de référence utilisables lors de chaque situation perturbée Parfaite connaissance des services, autorités à aviser
	<b>5.2 Formalisation des événements du service</b>	5.2.1 Rédiger un rapport d'incident dans le format approprié : alimenter la base de gestion des incidents avec les informations précises et pertinentes.  5.2.2 Renseigner les rapports d'activité pour permettre une bonne compréhension des incidents et leur prise en compte par le remplaçant, la sécurité, ....	<b>Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation :</b> Cas pratique reconstitué d'un incident de circulation	Qualité de la formalisation : déroulé de l'évènement dans le temps, exhaustivité des mesures prises et des conséquences sur le plan de transport  Fiabilité des informations données sur les mesures de sécurité en cours
	<b>5.3. Alimentation des bases de données ou systèmes d'informations</b>	5.3.1. Utiliser les différents outils de la gestion opérationnelle des circulations (GOC) (Gestion opérationnelle de la circulation).	<b>Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation :</b> Cas pratique reconstitué d'un incident de circulation	Parfaite maîtrise des outils (base de données ou Système d'Informations) à disposition

## Blocs de Compétences

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation et de certification
<b>BLOC 1</b> <b>PRÉPARATION OPERATIONNELLE À LA PRISE DE POSTE ET INTERACTION AVEC L'ENVIRONNEMENT DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE</b>	<u>L'évaluation du Bloc 1 :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en situation avec une simulation d'accès à un poste, Simulation du diagnostic de la production lors de la prise de poste et réorganisation de l'équipe</li> <li>2. Cas pratique d'une prise de poste avec une situation perturbée et la nécessité d'adapter la production.</li> <li>3. Questionnement oral sur les connaissances.</li> </ol>
<b>BLOC 2</b> <b>ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DE LA CIRCULATION FERROVIAIRE DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE</b>	<u>L'évaluation du Bloc 2 :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation</li> <li>2. Mise en situation d'un dérangement généré sur un simulateur de poste de circulation</li> <li>3. Mise en situation sur les outils de régulation.</li> </ol>
<b>BLOC 3</b> <b>DIRECTION OPERATIONNELLE DE LA SECURITE DES CIRCULATIONS DANS LES POSTES DE GRANDE IMPORTANCE &amp; SURETE RESEAU</b>	<u>L'évaluation du Bloc 3 :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation :</li> <li>2. Cas pratique reconstitué d'une demande de travaux</li> <li>3. Questionnement individuel sur l'application des procédures sécurité</li> <li>4. Questionnement oral individuel sur les règles à observer lors de déplacement dans les emprises ferroviaires</li> <li>5. Questionnement oral : Application des règles relatives à la protection des personnes introduites dans les emprises sans autorisation et détermination de la situation et mesures adaptées</li> </ol>
<b>BLOC 4</b> <b>MANAGEMENT OPERATIONNEL D'UNE EQUIPE</b>	<u>L'évaluation du Bloc 4 :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en situation dans le cadre de scénarios prise de service avec travaux en cours, incidents en cours, etc...</li> <li>2. Questionnement pour vérifier la bonne compréhension de la situation</li> <li>3. Vérification des gestes métiers et des réflexes sécurité correspondants notamment auto contrôle par les opérateurs.</li> <li>4. Mise en situation dans le cadre d'un scénario faisant intervenir plusieurs opérateurs</li> <li>5. Questionnement oral individuel sur le fonctionnement d'une cellule de crise</li> </ol>
<b>BLOC 5</b> <b>COORDINATION ET COMMUNICATION DANS UN POSTE DE GRANDE IMPORTANCE</b>	<u>L'évaluation du Bloc 5 :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Questionnement oral individuel dans le cadre d'une mise en situation normale et perturbée.</li> <li>2. Mise en situation sur un simulateur de poste de circulation :</li> <li>3. Cas pratique reconstitué d'un incident de circulation</li> </ol>